



# Communiqué de presse

Date 11.12.2015

---

## **La Commission fédérale des médias (COFEM) publie un document de discussion sur les médias de service public en Suisse**

La Commission fédérale des médias (COFEM) publie un document de discussion et livre des principes et des propositions d'aménagement pour alimenter la discussion sur les médias de service public. Le document repose sur le rapport de l'année dernière ("Aide aux médias: Etat des lieux et recommandations", septembre 2014), mais porte en particulier sur la radio et la télévision ainsi que sur l'évolution de ces médias sur l'internet.

Dans son rapport, la COFEM traite des défis que la transformation numérique pose aux médias de service public. Sous la présidence d'Otfried Jarren (Université de Zurich), la Commission a analysé la situation des médias électroniques. Elle présente des concepts et des propositions possibles pour définir les conditions de base et aménager les médias de service public en Suisse.

La COFEM aborde la position particulière de la SSR, mais tient également compte des radios et télévisions privées avec un mandat de prestations. Plusieurs mesures concernent la direction, la surveillance (gouvernance) et le financement de ces offres de médias.

La COFEM admet que les médias purement privés et les médias ayant un mandat de prestations (service public) ont des orientations foncièrement différentes. Les deux domaines de prestations – médias privés et publics – sont indispensables. Par conséquent, la COFEM juge nécessaire que l'Etat soutienne les contenus radiophoniques et télévisés, et elle estime que le système actuel dans son ensemble est valable. Par ailleurs, elle est favorable à un soutien comparable des médias journalistiques imprimés et en ligne. Une marge de manœuvre suffisante doit être assurée aux médias financés par le secteur privé.



Communiqué de presse • **La COFEM publie un document de discussion sur les médias de service public en Suisse**

L'ensemble des réflexions menées par la COFEM repose sur la nécessité de disposer de contenus de médias produits et diffusés avec un haut niveau de qualité, de manière diversifiée et la plus indépendante possible. Le but est de garantir une prestation rédactionnelle étatique et démocratique. Pour la radio et la télévision, s'ajoute la préoccupation de la cohésion et de l'intégration de l'ensemble de la société suisse en lien avec l'étranger. Sans offre de service public, la solide formation de la volonté politique par le biais des médias serait menacée, un risque que la Suisse ne devrait pas courir, selon la COFEM.

La COFEM envisage de continuer à travailler sur le sujet et de l'approfondir en 2016.

**Contacts / Renseignements:**

Otfried Jarren, président de la commission : [otfried.jarren@gsw.uzh.ch](mailto:otfried.jarren@gsw.uzh.ch)

Sécretariat de la commission : [martina.leonarz@bakom.admin.ch](mailto:martina.leonarz@bakom.admin.ch)

**Autres informations**

Le rapport «Médias de service public en Suisse. Contributions à la discussion et propositions d'aménagement» peut être téléchargé à l'adresse suivante: <http://www.emek.admin.ch/fr/themes/service-public/aperçu/>

Une version italienne est en cours de préparation et sera publiée prochainement.